



## PROBLEMES AVEC FREE - RELANCE FREE MOBILE

Par **LUCILLOS**, le 18/12/2012 à 14:27

Bonjour,

Ma situation : Free me relance pour une facture datant de mars 2012. J'ai résilié mon abonnement mobile chez FREE en mi-février.

J'ai payé mes factures en temps et en heure mais celle-ci ne devrait pas m'être réclamée car j'ai changé d'opérateur.

Free m'a envoyé un mail de relance en octobre pour 19,99 euros mais je n'ai pas donné suite. Hier j'ai reçu un courrier simple de CFR Recouvrement me disant que si je ne règle pas, ils vont transférer mon dossier à un Huissier de justice. Cela entraînera des dommages et intérêts.

Que dois-je faire?

Merci de vos réponses

Par **pat76**, le 18/12/2012 à 17:42

Bonjour

Vous ne faites absolument rien dans l'immédiat et vous attendez la suite en toute sérénité et

cela jusqu'à fin mars 2013.

Tant que vous recevrez des mails ou des lettres simples de la part de FREE ou d'une société de recouvrement, vous ignorez les demandes de paiement.